

**CÉRÉMONIE DE LA REMISE DE L'EMBLÈME FUNÉRAIRE
SUR LA TOMBE DU CAMARADE ARTHUR CHAMBARD (CHAL. 1863)
A AUXERRE, LE 12 JUIN 1927**

Une délégation composée des camarades : Henri SERRE (Ang. 1889), vice-président de la Société; Louis ROGER (Châl. 1879), membre du Comité, vice-président de la Commission de secours; Alfred GAUTIER (Châl. 1887), membre de la Commission de secours, ancien vice-président de la Société; Ferdinand DURON (Aix 1885), membre de la Commission de secours, ancien vice-président de la Société, s'est présentée, le 12 juin 1927, à 11 heures, fidèle au rendez-vous qui lui avait été donné, au salon de réception de M^{me} CHAMBARD. Elle a été très cordialement reçue par la veuve de notre ancien vice-président, déjà entourée des camarades Ambroise LEBAUD (Châl. 1888), négociant à Versailles; son cousin Joseph PIGNARRE (Châl. 1886), industriel à Auxerre, ami de la famille; Paul MORIN (Châl. 1905), directeur des Ateliers Guilliet fils et C^{ie}, président de la Commission régionale d'Auxerre, et de nombreux membres du Groupe régional de l'Yonne.

Après les présentations, tous les Camarades se sont rendus en cortège à la nécropole, où ils ont rejoint M^{me} CHAMBARD et M^{me} sa sœur, qui les y avaient devancés par la voiture du camarade SERRE.

Le Groupe important de Gadzarts accompagna ces dames jusqu'à la tombe de CHAMBARD. Après cinq minutes d'un recueillement ému et imposant, têtes découvertes, sans discours ni la moindre manifestation, la palme en bronze fut déposée sur le monument.

À la sortie du cimetière, ces dames furent respectueusement saluées par tous les assistants, et rejoignirent la villa par la voiture qui les avait amenées.

Les Camarades passèrent un moment ensemble au lieu de réunion du Groupe régional d'Auxerre, et se séparèrent peu après.

À midi et demi, la délégation et les trois Camarades cités plus haut se rendirent chez M^{me} CHAMBARD, qui les avait conviés à déjeuner.

Ce que fut ce repas : une suite ininterrompue de souvenirs émus à la mémoire de notre vénéré Camarade. Il est difficile d'exprimer toute la sympathie que M^{me} CHAMBARD ne cessa de témoigner à ses invités; ses paroles à l'égard des Gadzarts reflétaient les affectueux sentiments qu'elle éprouve pour eux.

Au dessert, M^{me} CHAMBARD remit au vice-président SERRE un pli cacheté à l'adresse de notre président WITTMANN.

À 15 heures et demie, la délégation prenait congé, remerciant M^{me} CHAMBARD de son si affectueux accueil.

Tous ont appris, depuis, que le pli adressé au président de la Société contenait un chèque de 10.000 francs pour la Caisse de secours.

Cette belle libéralité confère, d'après nos statuts, le titre de membre bienfaiteur de la Société à la généreuse M^{me} CHAMBARD.

La Commission de secours propose au Comité que les arrérages des diverses sommes versées tant par le camarade CHAMBARD que par sa veuve, constituent une fondation qui sera versée annuellement, sous la désignation pension Chambard, à un Camarade malheureux. Nous perpétuerons ainsi la mémoire de CHAMBARD (Châl. 1863).

(Nous rappelons que l'attribution de la nouvelle palme funéraire en bronze au camarade CHAMBARD a été demandée au Comité par la Commission de secours, sur proposition de l'un de ses vice-présidents, le camarade Jean ROBELLET (Ang. 1873).